



SG/17-747-153 du 26/06/2017

OPERATIONS DE LA PHASE D'AJUSTEMENT DU MOUVEMENT ET D'AFFECTATION DES STAGIAIRES

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré public s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

Dossier suivi par : DIPE - Tel secrétariat : 04 42 91 73 65

Dans un souci d'améliorer les délais d'information et d'anticiper autant que possible les couplages de BMP, l'attribution des HS et plus globalement la répartition des services, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous un nouveau calendrier de la phase d'ajustement qui sera mis en place pour la rentrée 2017.

L'objectif de ce nouveau calendrier est de répondre aux contraintes de gestion des chefs d'établissement, de permettre aux enseignants concernés d'avoir connaissance au plus tôt de leur établissement d'affectation, voire des niveaux de classe qui leur seront confiés, aux représentants de personnels de participer aux opérations de mobilité qui suivent le mouvement intra académique et aux services de gestion des moyens et des personnels de préparer la rentrée dans les conditions les plus sereines possibles.

Les services des moyens vont travailler sur les couplages des BMP sur lesquels seront affectés les enseignants par la DIPE.

Les opérations se poursuivront en août par les dernières affectations des TZR et la nomination des agents non titulaires.

- Mardi 4 juillet matin : groupe de travail issu du CTA dont l'objet est d'échanger sur la liste des BMP, berceaux de stagiaires ainsi que sur les supports CDI, MA.

En conséquence, aucune modification de couplage ne sera possible après cette date.

- Vendredi 7 juillet matin : GT affectation des TZR (tous corps sauf CPE)
- Mardi 11 juillet matin : GT CPE : affectation des stagiaires et TZR
- Jeudi 13 juillet matin : GT affectation des stagiaires (tous corps sauf CPE)
- Mercredi 23 août matin : GT affectation des enseignants non titulaires

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille